

Comptage des apprentis dans le SIEA

Formations du MENJS

Actions des établissements et des SRFD

Table des matières

Partie 1 – Dans le référentiel RefEA	2
1- Actions de l'établissement dans REFEA – Profil « Modificateur UAI RefEA »	2
2- Actions du SRFD dans REFEA – Profil « Valideur régional »	4
Partie 2 – Dans l'application FREGATA (en cours de complément)	4

Etat	Acteur/Structures	Date d'état	Version
Rédigé par	Aurélie Boukaka	11/02/2022	V1
Relu par	Aurélia Dujardin-Delacour	14/02/2022	V2
Relu par	Eric Dumond	14/02/2022	V2
Complété par	Olivier Papin		

Partie 1 – Dans le référentiel RefEA

Attention

L'onglet "Autres formations nationales" n'est plus accessible. Cet onglet ne permet pas de faire le lien avec FREGATA.

Les formations du MENJS se retrouvent dans la rubrique accessible aux "modificateurs UAI RefEA" intitulé « Offre de formation au sein de l'établissement - "les formations relevant du ministère en charge de l'agriculture" ». Cet intitulé sera modifié ultérieurement.

1- Actions de l'établissement dans REFEA – Profil « Modificateur UAI RefEA »

1.1 En face du centre de formation, cliquer sur le bouton « action », sélectionner « Modifier les services proposés par l'UAI »

The screenshot shows a table with the following data:

UAI	Code	Nom	Statut	Type	Actions
06901653	69	CFPPA Ecully	2	Etablissement d'enseignement	Actions
06904708	69	Exploitation horticole de Lyon-Dardilly	2	Support	Consulter l'UAI Consulter l'offre de formation Modifier l'UAI Modifier les services proposés par l'UAI

Below the table, there is a filter: "Liste de 5 éléments présentés par : 20".

1.2 : Choisir l'année scolaire (2021-2022)

Formulaire de modification de l'UAI 06901653 - CFPPA Ecully


Veillez choisir l'année scolaire concernée


- Année Scolaire 2021-2022
 Année Scolaire 2022-2023

1.3 Déplier la flèche en face de « Offre de formation »

Formulaire de modification de l'UAI 06901653 - CFPPA Ecully

Année scolaire 2021-2022

Les nouveaux choix possibles pour cette année scolaire sont mis en évidence par l'icône 

Offre de formation au sein de l'établissement 

1.4 Déplier la flèche en face de la filière souhaitée (CAP, Bac Pro, BTS....)

Offre de formation au sein de l'établissement

Formations relevant du Ministère en charge de l'agriculture ▼

L'intitulé sera modifié plus tard







Formations proposées	Adulte	Apprenti
CAPA ▼		
CAP ▼		
BPA ▼		
Bac Pro ▼		
BP ▼		
BTSA ▼		
BTS ▼		
CS ▼		

1.5 Cocher la formation souhaitée sous la colonne « Apprenti »

Offre de formation au sein de l'établissement

Formations relevant du Ministère en charge de l'agriculture ▼

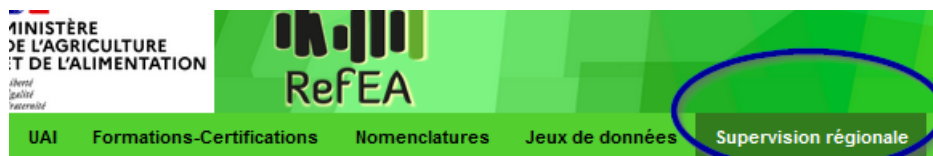
Cocher les cases correspondantes (exemple pour le CAP)

Formations proposées	Adulte	Apprenti
CAPA ▼		
CAP ▼		
 CAP/Accompagnant éducatif petite enfance	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
 CAP/Agent de sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
 CAP/Boulangier	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
 CAP/Commercialisation et service en hôtel café restaurant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
 CAP/Charpentier bois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
 CAP/Chocolatier confiseur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1.6 Enregistrer

2- Actions du SRFD dans REFEA – Profil « Valideur régional »

2.1 Cliquer sur l'onglet « Supervision régionale »



2.2 Dans le menu gauche, sélectionner « offre de formation relevant du ministère »

2.3 Cliquer sur l'un des boutons « valider » ou « refuser » en face de la ligne présentant l'établissement, la formation, le statut apprenant et l'année scolaire

Département	UAI	Formations proposées	Type de public	Année scolaire	A valider	Acceptée	Refusée
25 - Doubs	CFA du Doubs	BTSA/Productions animales	Apprenti	2021-2022	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	CFPPA Châteaufarine	Bac Pro/Aménagements paysagers	Adulte	2021-2022	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	MFRED 'Les Deux Vals' Les Fins	CAPEquipier polyvalent du commerce	Apprenti	2021-2022	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

2.4 Enregistrer

Partie 2 – Dans l’application FREGATA

2.1 REFEA-FREGATA : un lien direct et une dépendance forte :

Le prérequis à la gestion des apprentis dans FREGATA (et de l’ensemble des apprenants) est la bonne exécution des actions décrites dans la partie 1 de ce document.

REFEA est en effet le socle métier sur lequel s’appuie FREGATA pour connaître les particularités de chaque établissement en terme de périmètre de formation.

Sans un paramétrage précis et à jour dans REFEA du ou des sites sur lesquels vous travaillez, FREGATA ne pourra pas répondre à vos besoins.

Vous aurez alors l’impression que FREGATA vous empêche de saisir des apprentis, ou que la formation que vous recherchez n’existe pas.

2.2 FREGATA : un accompagnement pas à pas

Une fois REFEA à jour, avec des informations validées par votre SRFD, vous pourrez gérer vos inscriptions dans FREGATA.

Les différentes actions de gestion des apprenants sont décrites au travers d’un panel d’outils d’accompagnement et de formation disponibles sur le site support du CNERTA : <https://cnerta-support.fr/>

2.2.1 un accompagnement en ligne :

Pour vous guider dans l’utilisation de FREGATA, nous vous proposons de commencer par 2 documents :

- **Une présentation générale des éléments d’accompagnement à votre disposition :**

Cette fiche est disponible via la lien suivant : <https://cnerta-support.fr/nos-formations>



- Une première fiche pratique récapitulant de façon chronologique les actions à mener dans FREGATA pour garantir une bonne gestion des inscriptions de vos apprentis. Cette fiche vous accompagne pas à pas en vous proposant les liens directs vers des fiches détaillées pour chaque action à mener. Remarque : l'ajout de l'année scolaire est nécessaire que si vous n'avez pas déjà saisi d'apprenants sur FREGATA pour votre établissement pour la même année.

Cette fiche est disponible via la lien suivant : <https://cnerta-support.fr/support-fregata>



2.2.2 Un accompagnement via l'assistance téléphonique :

L'équipe de l'assistance du CNERTA est à votre disposition pour vous aider, soit directement par téléphone, soit par mail.

N'hésitez pas à les contacter : ils sont à votre service, avec l'aide des équipes technique si besoin.